

L'hon. M. MACKENZIE : Je suis absolument certain de ne pas avoir employé cette expression.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD : Voici l'occasion pour moi de répéter ce que j'avais dit alors, soit qu'aucun membre du parti, et non seulement aucun membre du parti mais aucun de mes collègues, ne m'a parlé de cette question avant que je ne fasse connaître ma propre décision. (*Vives acclamations provenant des banquettes ministérielles.*) La motion nous a tous pris par surprise, et nous y avons répondu, comme je pense que nous devions le faire, en la rejetant.

Le lendemain, je suis arrivé tard et je me suis présenté à la salle du conseil à une heure et demie. Mes collègues étaient tous assis autour de la table. Je leur ai dit, après réflexion : « J'ai décidé de demander la constitution d'un comité », avant que quiconque ne prenne la parole. J'avais exposé mon intention sans que la moindre suggestion ne me soit faite par qui que ce soit, j'avais dit que l'accusation était telle que je demanderais la constitution d'un comité et présenterais cette motion au Parlement le lendemain. Et c'est ainsi qu'on ternit des réputations dans ce pays. Je ne veux pas dire que l'honorable député de Lambton a menti, qu'il a terni ma réputation puisqu'il l'a nié. Ce que je veux clairement dire, c'est qu'elle a été ternie par la faute d'un journaliste qui croyait rapporter ses propos. J'ai ici ce compte rendu. Il est tiré du *Citizen* de Halifax. Peut-être l'honorable député sait-il que son ami qui a été le député de Halifax est aujourd'hui propriétaire de ce journal, ou tout au moins qu'il y travaille. (*Applaudissements et acclamations.*) Voici le journal, et si l'honorable député pense que j'ai commis une erreur, et s'il pense que je le traite injustement, peut-être qu'il se montrera patient pendant que je lis les quelques lignes qui suivent : « Quelqu'un a ensuite signalé à sir John Macdonald qu'avant de voter avec lui, il exigeait une enquête. Il a alors été obligé de venir dire qu'il proposait une enquête le lendemain. »

L'hon. M. MACKENZIE : Et les huit dont a parlé l'honorable député? (*Rires.*) Je veux parler de ce que disait l'honorable député de Shelburne (M. Coffin) l'autre soir.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD : L'honorable député de Shelburne (M. Coffin) prétend-il qu'il n'est jamais venu me parler de cette question?

M. ROSS (Victoria) : Je peux dire que deux ou trois d'entre nous sont allés voir les ministres le lendemain pour leur dire que s'ils ne promettaient pas de constituer eux-mêmes un comité, ce serait le dernier vote qu'ils obtiendraient de nous.

M. CHURCH : J'accepte cette déclaration. Nous avons vu l'honorable M. Mitchell le lendemain et nous lui avons dit que les accusations étaient très graves et qu'il fallait nommer un comité.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD : Voilà donc un exemple de plus de la vieille histoire des trois corneilles noires. (*Rires.*) L'honorable député a dit que huit de mes partisans étaient venus me dire de proposer la création de ce comité. L'honorable député dit qu'ils sont allés voir quelqu'un d'autre et je déclare, en présence de

mes collègues, que je suis moi-même allé au conseil et qu'avant d'avoir rencontré et conclu une entente avec un seul des membres du conseil, je leur ai dit d'emblée : « Messieurs, j'ai décidé, à la première occasion possible, de proposer qu'un comité enquête sur cette affaire. » (*Acclamations.*)

Je n'ai communiqué avec aucun membre du gouvernement, avec aucun membre de la Chambre; je n'ai communiqué avec personne à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre, et vous comprenez donc à quel point l'honorable député de Lambton (l'hon. M. Mackenzie) doit être prudent quand il se met à débattre des affaires d'autres personnes. Peut-être a-t-il un trou de mémoire. D'après Abercrombie, il existe quelque chose qui pousse les hommes non seulement à oublier certains faits, mais aussi à en inventer qui n'ont jamais existé. Quoi qu'il en soit, que ces huit personnes soient venues me voir ou non, je communiquerai à l'honorable député le rapport sur ces huit personnes avant la fin de la soirée.

L'hon. M. MACKENZIE : Je m'en moque.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD : Je le sais bien. Je sais que l'honorable député se moque totalement des preuves que je peux présenter. (*Rires.*) Quoi qu'il en soit, je suis venu au Parlement présenter mon avis de motion. J'aimerais que la Chambre examine soigneusement les circonstances dans lesquelles j'ai présenté cette motion. Je souhaitais que sir Hugh Allan réussisse dans sa mission en Angleterre, et que le chemin de fer du Pacifique puisse aller de l'avant sans retard. J'espérais qu'il n'y aurait pas d'initiative malencontreuse à la Chambre pour des raisons de parti ou autres, qui risqueraient de nuire à la mission de ces messieurs en Angleterre, mais je ne souhaitais pas non plus que cette enquête, qui touchait à l'honneur de ce monsieur et au mien, soit retardée indûment.

N'oublions pas que ma motion, qui a été adoptée à l'unanimité par la Chambre, n'était pas seulement ma propre motion, mais aussi celle d'autres personnes qui étaient alors d'honorables députés de ce Parlement. Je pensais à l'époque qu'il y avait très peu de chances pour que ces messieurs reviennent à temps pour procéder à l'enquête avant la prorogation du Parlement. Et qu'ai-je proposé?

J'ai proposé qu'un comité spécial de cinq membres soit nommé, comité dont je ne ferais pas partie, et peut-être pourrais-je signaler quelque chose entre parenthèses, monsieur l'Orateur. J'ai présenté cette résolution car je pensais qu'étant l'accusé, je ne pouvais pas être membre de ce comité, et pourtant l'honorable député de Shefford a dit récemment dans un discours que s'il avait pu, il se serait fait nommer président de ce comité; et qu'il aurait guidé les délibérations du comité, lui qui était l'accusateur. Les honorables députés penseront peut-être que j'ai agi avec inconscience, mais quoi qu'il en soit, j'ai proposé qu'un comité de cinq membres soit nommé, dont je ne ferais pas partie, pour étudier les questions spéciales mentionnées dans la résolution de l'honorable député de Shefford (l'hon. M. Huntington) et pour pouvoir faire rapport sur cette question à la Chambre de temps à autre, et, au besoin, poursuivre après la prorogation du Parlement.